

si les amendes ont été payées. Nous allons le savoir. — Si, dans la campagne que nous allons poursuivre, nous avons besoin du concours du Conseil Central, nous irons frapper à votre porte avec confiance.»

*Paroisse de S. Nazaire de Dorchester.* — Y a-t-il eu abus et désordres ? — « Aucun abus grave. Grand progrès sur les années dernières, pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An. »

*Paroisse de Saint-Frédéric.* — « Le commerce des boissons paraît fini. Le Conseil surveille toujours, parce qu'il veut conserver les positions conquises. La vente des boissons est encore à craindre. La tempérance est mieux pratiquée, mais nous n'avons pas encore atteint l'idéal que l'on poursuit. »

*Paroisse de S.-Louis de Courville.* — « La Société de Tempérance s'est adressée au conseil municipal pour que celui-ci refusât d'octroyer une licence demandée pour distribution de bière. Le conseil municipal a refusé l'octroi de la licence. »

*Paroisse de N.* — « Un père et une mère de famille ont été exclus de la Société, pour avoir laissé faire dans leur maison une soirée de boissons. »

*Paroisse de Saint-Ephrem.* — « Le Conseil de notre Section se doute bien qu'il y a eu vente de boissons sans licence, mais il n'a pu parvenir à se procurer des preuves suffisantes. — Les mesures prises par notre Conseil de Section n'ont pas été très efficaces. Les membres en général ont peur de se compromettre. — Il n'y a pas eu de poursuites dans les trois derniers mois. — Notre Société de Tempérance se réjouit de ce que le conseil municipal a nommé un homme de police, qui devra mettre à la raison les buveurs et les blasphémateurs. »

*Paroisse de X.* — Il y a eu quatre ou cinq poursuites pour contravention, et avec succès. — Nous n'avons plus qu'un pharmacien, vendeur de boissons ; il a payé quatre amendes : il est presque ruiné ! — Dernièrement, au Lac Noir, un Russe est mort subitement après avoir bu une bouteille de whisky, qu'il avait reçue par les chars. — En général, ça va bien pour la tempérance. »

*Paroisse de S.-Léon de Standon.* — « Voici notre programme pour le prochain trimestre : 1° Observer le règlement ; 2° Destituer les membres infidèles ; 3° Empêcher la Croix Noire de précéder le corbillard, lorsque le mort n'était pas membre de notre Société ; 4° Dissuader les chefs de famille d'acheter de la boisson pour les fêtes. »